

# Un Plan mercredi qui manque de souffle

Permettant à bien des villes de poursuivre la dynamique enclenchée par la réforme des rythmes, le Plan mercredi ne suffit cependant pas à garantir un programme éducatif de qualité. Une volonté politique est donc nécessaire.

Pour les élus en pointe en matière d'offre éducative périscolaire, il n'était pas question que le retour à quatre jours d'école se solde par un abandon des activités imaginées pour les nouvelles activités périscolaires (NAP). Christian Estrosi, le maire (LR) de Nice (342 600 hab.), en a même fait une question de principe. Fortement opposée à la réforme « Peillon », Nice est la première ville à avoir annoncé un retour à quatre jours dès 2017, et la première à avoir reçu le label « Plan mercredi ». La commune a beaucoup misé sur une offre éducative très diversifiée, avec 4210 places offertes le mercredi, réparties sur 53 centres de loisirs, et un taux de

## Enfants des villes, enfants des champs

D'après l'avis du Conseil d'orientation des politiques de jeunesse adopté le 9 juillet 2019, les Plans mercredi profitent davantage aux enfants des villes qu'à ceux des campagnes. A elle seule, l'Île-de-France concentre un tiers des places ouvertes, et huit des communes les plus peuplées de France ont un Plan mercredi.

fréquentation de 98 %. « Toutes nos activités ont un fort ancrage culturel pour mettre en valeur les potentiels du territoire », détaille Jean-Marc Giaume, adjoint au maire, chargé de l'éducation.

## ATELIERS DE DEUX HEURES

Lille (232 400 hab.) a aussi une longue expérience en la matière, puisqu'elle est la première commune à s'être dotée d'un projet éducatif global, ancêtre du projet éducatif de territoire (PEDT), en 2005. Elle a ainsi développé des plans « lecture », « musique », « patrimoine », « sciences », « développement durable » et « sport », en partenariat avec des associations. « Chacun des plans est porté par des animateurs spécialisés qui interviennent sur le temps scolaire », relate Charlotte Brun, adjointe à la maire, chargée de l'éducation. Lorsque la classe du samedi matin a été abandonnée, « nous avons donc transformé les

NAP en « clubs ». Le midi et le soir, après l'école, les enfants peuvent s'y inscrire gratuitement », précise l'élue. Au total, cela représente 2000 clubs, concernant quasiment 13000 élèves. « Malgré tout ce que nous proposons, le mercredi, il y a encore trop d'enfants chez eux ! » regrette Charlotte Brun.

Des ateliers de deux heures sont donc organisés le mercredi matin, en plus du reste, « pour que les gens qui ne travaillent pas ne ressentent pas de culpabilité à déposer leur enfant », souligne-t-elle. Lille ne s'est pourtant pas inscrite dans le Plan mercredi. « Pour ces nouveaux ateliers, l'Etat nous refuse les financements ! Et comme le mercredi est passé d'extrascolaire à périscolaire, nous perdons des recettes sur les centres de loisirs. Nous avons donc refusé de signer le Plan mercredi », s'offusque l'élue.

## FINANCEMENTS INSUFFISANTS

Or c'est bien là l'enjeu pour les collectivités impliquées politiquement dans une offre éducative de qualité : éviter de creuser les inégalités le mercredi. La communauté de communes (CC) des hauts du Perche (10 communes, 8400 hab., Orne), ressent la différence. « Avant, nous touchions 270 enfants gratuitement avec les temps d'activités périscolaires [TAP]. Aujourd'hui, nous n'accueillons plus que 100 enfants le mercredi, avec une participation financière des familles », déplore Elise Montier, directrice du service « enfance jeunesse ».

Si la commune a reçu la labellisation « Plan mercredi », les financements ne sont pas à la hauteur des ambitions. « Ils sont beaucoup moins intéressants que le fonds de soutien à la réforme des rythmes

scolaires, mais cela permet de valoriser nos centres de loisirs et nos équipes, et de reconnaître leur travail de qualité », se console la directrice. A Mantes-la-Jolie (44 000 hab., Yvelines), le calcul est vite fait : au lieu des 480 000 euros de la réforme « Peillon », la ville ne touche plus que 35 000 euros pour le Plan mercredi...

## PORTES OUVERTES

Orléans (114 800 hab.) a souhaité enrichir les activités du mercredi avec des ateliers ludo-éducatifs proposés le matin dans une douzaine d'écoles. Ils visent les enfants restant habituellement à la maison et ont été calibrés pour accueillir 1000 enfants. Ils ont en fait reçu trois fois moins d'inscriptions... « Soit les familles n'en ont pas compris le sens, soit elles trouvent cela trop cher », conclut Florent Montillot, adjoint au maire, chargé de l'éducation. Pour y remédier, des portes ouvertes ont été organisées fin juin et la tarification a été divisée par deux.

Même des villes de plus petite taille testent la formule des ateliers de deux heures pour diversifier les publics, comme Ergué-Gabéric (8100 hab., Finistère). « Avec notre dispositif "les explorateurs du mercredi", nous avons installé un cycle d'animation de six semaines sur des thématiques originales, pour les enfants qui ne fréquentent pas le centre de loisirs. Durant cette phase expérimentale, nous testons l'intérêt des familles », explique Emmanuelle Regueme, directrice générale des services.

Il reste à faire connaître le dispositif, qui sera reconduit à la rentrée prochaine. « Nous souhaitons capitaliser sur les énergies déployées lors des NAP, mais nous restons très prudents. Nous n'allons pas organiser 25 ateliers qui obligeraient à des recrutements », admet-elle, car, là encore, ces innovations n'entrent pas dans le cadre des financements du Plan mercredi. ●

La Riche (Indre-et-Loire) 10 400 hab.

Au moins une activité dans l'année grâce au parcours « éducation jeunesse »



WILFRIED SCHWARTZ, maire

En 2017, lorsque le gouvernement a donné la possibilité aux communes de revenir à la semaine de quatre jours, la municipalité de La Riche a promis de respecter le choix des familles. « Les temps d'activités périscolaires ont permis l'accès à la culture, au sport et à la citoyenneté aux enfants de familles en fragilité. Leur suppression nous inquiétait », explique aujourd'hui le maire (DVG), Wilfried Schwartz. L'élue s'engage donc à mettre en place un parcours « éducation jeunesse », « pour éviter que les enfants ne passent leur mercredi devant les écrans ».

## COURS DE CIRQUE

Une réflexion qui prend corps avant même l'annonce du Plan mercredi. Des ateliers de deux heures sont instaurés le mercredi matin avec trois parcours possibles : culturel et artistique, sport et loisirs, musique. En parallèle, un projet participatif est monté avec les écoles sur le thème du cirque contemporain. Huit classes, du CP au CE2, reçoivent des cours de cirque sur le temps scolaire, par un professeur spécialisé rémunéré par la ville. Un spectacle

est préparé durant deux mois et demi, à raison de neuf séances, et donne lieu à une représentation qui implique 200 élèves. Avec ce parcours, La Riche va plus loin que le Plan mercredi qui, lui, ne concerne que les activités organisées dans le cadre des centres de loisirs.

Tous ces ateliers sont d'ailleurs financés par la ville à hauteur de 78 000 euros, alors que l'aide du Plan mercredi n'atteint que 10 000 euros. « Nous ne pouvions pas nous contenter des 130 enfants qui fréquentent le centre de loisirs. Il nous fallait trouver un moyen de diversifier notre offre pour atteindre plus d'enfants », affirme Wilfried Schwartz. Au total, l'opération a touché 65 % des élèves de la ville. Cet investissement, le maire ne le regrette absolument pas. « C'est un projet très fédérateur, un outil de vivre-ensemble dans la commune », insiste-t-il. Derrière tout cela, l'objectif n'est pas d'offrir pléthore d'ateliers toute l'année, « mais au moins une activité dans l'année à tous les enfants », relativise l'élue.

Contact  
Wilfried Schwartz, 02.47.36.24.24.

## QUESTIONS À...

Assez peu de villes ont signé le Plan mercredi. Comment l'expliquer ?

Un certain nombre de collectivités n'ont pas signé de Plan mercredi, car leur nouveau projet éducatif de territoire (PEDT) est parfois toujours en cours d'écriture. Or c'est la condition préalable à la signature du plan. Ce n'est pas forcément signe de mauvaise volonté, mais plutôt de difficulté à avoir fait valider un PEDT avant la fin de l'année 2018. Beaucoup de villes souhaitent prendre le temps de la concertation pour inscrire ce projet dans une dynamique collective et partenariale. Les communes font aussi part de la difficulté des services de l'Etat à suivre les renouvellements des PEDT.

Le financement du Plan mercredi est-il à la hauteur des ambitions affichées ?

Clairement, les financements sont en deçà des annonces, et ne sont pas facteurs de dynamique. Ils ne participent d'une offre éducative ni en qualité ni en quantité. Il y a donc nécessité d'un projet politique affirmé. De plus, comme certaines villes sont en cours de signature de leur convention territoriale globale avec la caisse d'allocation familiale, cela peut avoir des incidences sur leur contrat « enfance jeunesse » et représenter une somme nulle pour certains territoires.



ROZENN MERRIEN, présidente de l'Association nationale des directeurs d'éducation des villes (Andev)